

HERRÉ

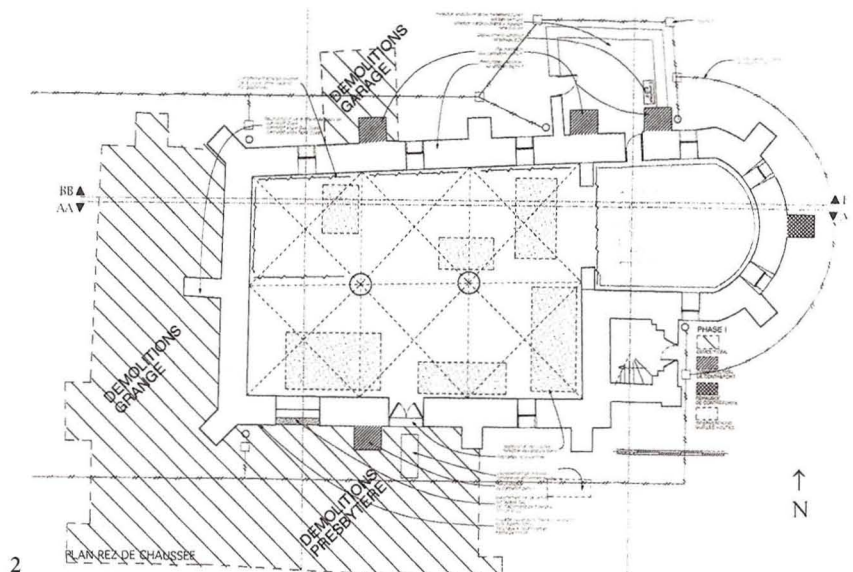
*Landes, canton Gabarret,
arrondissement Mont-de-Marsan, 146 habitants*



1

- Herré (Landes)
Église Notre-Dame-et-Saint-Clair
1. Vue ouest avant travaux
2. Plan (B. Piquépal d'Arusmont,
arch., 2005)

Le village d'Herré relève de la partie landaise du Gabaridan, zone frontière entre les Petites Landes et l'Armagnac, à la limite des départements des Landes, du Gers et du Lot-et-Garonne. Comme la Guyenne, le Gabaridan, lié au XII^e s. à la vicomté de Béarn, fut disputé dès la fin du XIII^e s. et au XIV^e s., entre les rois de France et d'Angleterre, et les églises qui constituaient traditionnellement des lieux d'asile ont été alors souvent transformées pour servir de refuge en cas de danger. L'ÉGLISE NOTRE-DAME-ET-SAINT-CLAIR est située au centre du village ; elle



2



3

3. L'église vue du sud-est

est entourée d'un espace relativement dégagé, comme il est d'usage dans les Landes, où se situait jusqu'à la fin du XIX^e s. le cimetière.

L'histoire de la construction de cette église est très mal connue : simple chapelle au XII^e s., accolée à une église paroissiale construite au XIII^e s., elle comprenait alors une nef prolongée par un chevet arrondi de même largeur, et un clocher de plan carré au sud. La paroisse de Herré apparaît dans le pouillé de l'évêché d'Auch en 1405. Du XV^e s. date un ensemble de dispositions destinées à renforcer la fonction de refuge de l'édifice : surélévation des murs gouttereaux complétée par des merlons et des créneaux, et création d'un niveau haut de circulation desservi du côté nord par un escalier à vis qui a été supprimé lors de la construction d'une sacristie en 1865. C'est du XV^e s. également que daterait l'agrandissement de l'église par la construction d'un bas-côté au sud, auquel on accédait par un portail, surmonté par une bretèche : agrandissement et fortification sont pourtant rarement contemporains, aussi serait-il tentant de situer cet agrandissement à une date ultérieure. Le mur occidental de l'église fut percé d'une meurtrière puis de deux bouches à feu, les fenêtres à remplage furent murées. Une enquête de 1546 permet de supposer que l'église et son cimetière étaient protégés par une enceinte, peut-être un simple fossé, et que la porte d'accès au cimetière était fortifiée. Ce même texte fait savoir que l'église était alors voûtée et peinte ; elle fut ensuite couverte d'un lambris qui fut remplacé, en 1868, par une voûte en briques. Des contreforts avaient été élevés pour soutenir le voûtement. Une grande partie d'entre eux furent ensuite supprimés et devront être rétablis.

Du XVII^e ou du XVIII^e s. datait le presbytère, qui comme souvent dans ce canton n'était pas indépendant de l'église mais lui était adossé, au sud et à l'ouest. Cette disposition a disparu, car en raison du coût estimé des réparations, le presbytère et le garage construit au nord au XIX^e s., ont été récemment démolis.

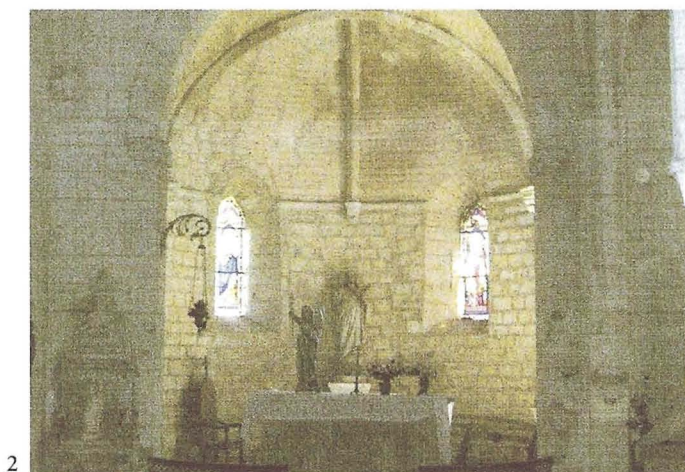


Herré (Landes)
Église Notre-Dame-et-Saint-Clair

1. Détail de la façade sud
après les démolitions
2. Vue de l'abside du chœur

Le plan de l'édifice, tel qu'il se présente aujourd'hui, comporte une nef dont le mur gouttereau nord est légèrement biais, la nef étant prolongée par une abside arrondie, tandis que le bas-côté sud, formant un rectangle régulier, est séparé de la nef par des arcades reposant sur deux piles cylindriques de fort diamètre. À l'extérieur, et surtout à l'intérieur de l'édifice, à la jonction de la partie droite du chœur et de l'abside, on observe un angle léger, l'abside s'inscrivant non dans un demi-cercle complet mais sur un segment de cercle.

Le clocher comporte quatre niveaux : au rez-de-chaussée, la base était couverte d'une voûte en berceau longitudinal, espace profondément modifié au XIX^e s., mais dont subsistent, sur chacun des murs, les piles et les arcs de décharge qui en supportaient la retombée ; les deux niveaux supérieurs étaient séparés par un plancher. Celui du haut est éclairé par deux arcs en plein cintre qui encadrent des archères. Une porte, aujourd'hui murée, ouvrait sur le chœur. Le dernier niveau, dont seule la



partie occidentale était anciennement couronnée d'un étage, a été également modifié au XIX^e siècle. Bien qu'il n'y ait pas concordance entre les assises de la tour et celles du chevet, leur construction ne semble pas avoir été tellement éloignée dans le temps : à la naissance du berceau qui couvre l'abside et le rez-de-chaussée du clocher, court une corniche dont la gorge est ornée du même décor de boules. À l'entrée du chœur furent élevés deux piédroits pour recevoir un arc d'entrée qui ne fut pas construit.

L'église possède un grand nombre d'objets protégés des XVII^e et XVIII^e siècles.

L'église d'Herré, qui ne fait l'objet d'aucune protection au titre des monuments historiques, était fermée à la suite d'un arrêté de péril. La municipalité ne pouvait assumer la restauration du presbytère dont le montant s'avérait très élevé. La Sauvegarde de l'Art Français, bien qu'elle n'accorde pas volontiers d'aide pour des travaux comportant des démolitions, s'est ralliée à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et de l'architecte du Patrimoine, avis recueillis et analysés par M. Yves Boiret, inspecteur général des Monuments historiques, membre du Comité d'action de la Sauvegarde de l'Art français. Ainsi a-t-elle accordé, en 2007, une aide de 18 000 €, eu égard au petit nombre d'habitants de la commune, à leur volonté de sauver leur église et à la perspective d'y rétablir le culte.

Françoise Bercé



3

3. Voûtes de la nef

B. Suau et J. Cabanot,
Églises anciennes du Gabardan,
Amis de Églises anciennes des Landes, Dax,
1984 (notice sur Herré, p. 24-26).

Étude préalable de M. Phiquepal d'Arusmont,
architecte du Patrimoine (1999).